

#87 CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville
de Saint Denis de Pile

👁️ ÉVÉNEMENT

La nuit des étoiles est organisée le mercredi 19 juillet à la médiathèque et dans le Parc à Boma en partenariat avec Cap Sciences.

Dossier
EDUCATION
**Grandir à Saint Denis
de Pile**

**ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE
VOIRIES**

Zones de compétences

CIMETIÈRE

Au cimetière je trie aussi!

TOUR DE FRANCE

Passage du Tour

Le projet D'UNE VILLE

La commune de Saint Denis de Pile accorde une place toute particulière à l'éducation, car c'est à la fois l'une des activités les plus élémentaires et les plus nécessaires de la collectivité humaine.

Suite aux événements récents qui ont bouleversé la société française, notre volonté de favoriser l'acquisition des savoirs et des compétences sociales est plus forte encore. Car ils sont indispensables au vivre ensemble, à la création de perspectives sociales et professionnelles, à la capacité de discernement.

Consolider les bases républicaines de notre système éducatif constitue une réponse ainsi qu'une responsabilité collective. Nous l'assumons pleinement en consacrant des moyens importants, que nous renouvelons régulièrement. Ce choix contribue à l'adaptation de nos enfants, il favorise leur épanouissement tout comme leur avenir, il participe aussi à la cohésion sociale, tout comme au dynamisme territorial.

**NOTRE VOLONTÉ
DE FAVORISER
L'ACQUISITION
DES SAVOIRS
ET DES COMPÉ-
TENCES SOCIALES
EST PLUS FORTE
ENCORE.**

Je tenais à vous présenter les actions nombreuses conduites en faveur de notre jeunesse et de l'éducation, avant la rentrée, afin que les familles puissent préparer cette perspective dans les meilleures conditions. Pour l'heure, je vous souhaite un bel été et vous invite à profiter des nombreuses animations et manifestations proposées par la commune.



Fabienne Fonteneau,
Maire de Saint Denis de Pile





Repas italien le 25 mai à l'école Anne Franck (photo de gauche) et le carnaval des enfants le 31 mars (photo de droite).

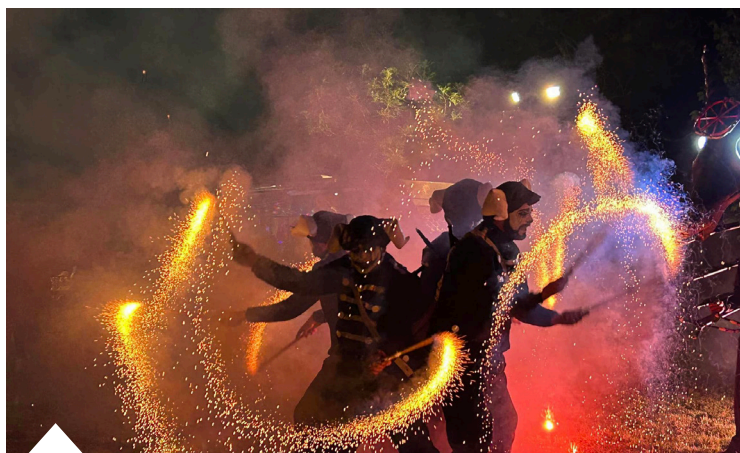
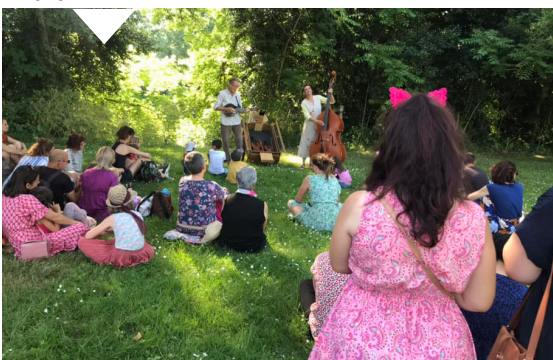


La 146^{ème} édition de la Saint-Fort a rencontré un grand succès. Les plus de 200 exposants ont accueilli de très nombreux visiteurs. L'implantation du marché aux plantes dans le parc a été grandement appréciée !

Commemoration du 8 mai 1945. En présence du Capitaine Debons, des jeunes sapeurs-pompiers, du Major Bausse, de Pierre Thomas président de l'association des anciens combattants, de nos deux directrices d'écoles.



La fête de la nature le 28 mai dernier a été l'occasion pour Argiope et Portraits de Familles de proposer des sorties et des ateliers pour prendre le temps d'observer et de découvrir la nature qui nous entoure.



Le public était au rendez-vous pour les 25 ans du Festival Musik à Pile ! Cette 25^{ème} édition a encore réuni beaucoup d'artistes : Charlie Winston, Zaho de Sagazan, Flanagan, Skip the Use... mais également des artisans, des animations et de quoi se régaler! Bravo aux organisateurs et artistes pour cette belle réussite.

RESTEZ INFORMÉ.E DES DERNIÈRES MESURES CONCERNANT LE COVID-19

SITE INTERNET DE LA VILLE :
www.mairie-saintdenisdepile.fr

PAGE FACEBOOK :
facebook.com/SaintDenisePile

Si vous rencontrez des difficultés pour vous abonner à la page de la ville ou pour consulter son site internet, le CCAS et/ou le centre socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



vie quotidienne



Entretien et aménagement
Voiries : zones de compétences



recensement de la population
Notre ville recensée en 2024



cimetières
Le tri des déchets



Les jardins partagés
Rencontre avec le CME

les projets prennent vie

10-15

EDUCATION
Grandir à Saint Denis de Pile



plein de vie



sport
Passage du Tour de France



exposition
Quand la musique rythme l'inspiration

Côté Pile n°87, Été 2023 - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Stéphanie Pays. Couverture : © Adobe Stock. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 3 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

expression politique **19**

cali, la com d'agglo **21**

vie dynamique **22-23**

agenda **23**

Entretien et aménagement de voiries

ZONES DE COMPÉTENCES

La commune de Saint Denis de Pile s'étend sur une superficie de 28 km². Elle est composée de nombreux îlots résidentiels excentrés du cœur de ville, reliés par des axes routiers communaux ou départementaux, parfois à fort trafic. La commune bénéficie également d'une halte SNCF et du passage de l'A89.

Alors comment s'organisent l'entretien ainsi que les travaux, sur ces différentes zones ? Comment identifier les zones de compétences de la commune ou du département lorsqu'il faut faucher, ramasser des dépôts sauvages, entretenir la voirie... ? Explications :

L'entretien d'une route départementale incombe au département (c'est par exemple le cas de la route de Guîtres, de la route de Paris hors agglomération, de la route de Coudreau ou encore de Coutras). Le maire y assure la police de la circulation. Il y a **donc deux autorités différentes sur les voies départementales** traversant une agglomération :

- d'une part, le département, propriétaire de la voie, qui est chargé de l'entretien des routes départementales, de leurs dépendances et de la conservation de son domaine public,
- d'autre part, le maire qui assure sur ces mêmes voies et sur le périmètre communal, la police de la circulation, est chargé de la sécurité et de la commodité du passage.

Aux termes de l'article L.131-2 du code de la voirie routière : « *Les dépenses relatives à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des routes départementales sont à la charge du département* ».

Le territoire communal est également traversé par une voie autoroutière, relevant du domaine public routier appartenant à l'Etat et exploité par un groupe privé. Il est aussi traversé par des voies affectées à la circulation terrestre, hors réseau routier, répondant aux critères de la domanialité publique, appartenant notamment à des établissements publics tels que SNCF ou VNF (Voies Navigables de France). C'est par exemple le cas, des abords des voies, des talus, des quais, ou encore des berges de la rivière.

LA VILLE DE SAINT DENIS DE PILE TRAITE 86KM DE VOIRIE COMMUNALE

Enfin, le territoire communal peut être traversé par des voies appartenant à des propriétaires privés, personnes physiques, associations syndicales.

La ville de Saint Denis de Pile entretient 86 km de voirie communale, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. Elle gère également 40 hectares d'espaces verts. Elle traite 172 km de bas-côtés à l'épaveuse. La commune a choisi de les entretenir 4 à 5 fois par an. Certains secteurs, non habités, ont fait l'objet d'une évolution des techniques de fauchage des bords routiers, dit le fauchage raisonné.

Le département adopte un rythme différent, en raison de l'étendue de son patrimoine. Ses accotements, hors agglomération sont entretenus deux fois par an.

Par exemple, sur la RD 22 : le secteur aggloméré de Bossuet est entretenu 4 à 5 fois par an par la commune, les secteurs non agglomérés sont entretenus, deux fois par an, par le département, même chose sur la route de Coutras et la RD 20 sillonnant Goizet.

En ce qui concerne les dépôts sauvages, les agents de la brigade verte gèrent ceux qui se trouvent sur le domaine public. Ils ne peuvent intervenir sur domaines privés. Chaque propriétaire est en responsabilité de son terrain ainsi que de son entretien.



Recensement 2024



Le recensement de la population est un acte civique et obligatoire. Il concerne tout le monde et profite à tous. Car c'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune et de déterminer les dotations de l'Etat. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Le recensement de la population c'est :

UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune.

Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes, par la voie de la DGF c'est-à-dire la Dotation Globale de Fonctionnement.

En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite) ou de transports à développer.

SÛR

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**. Ils sont destinés à l'INSEE et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Votre **nom** et votre **adresse** sont nécessaires pour ne pas vous compter plusieurs fois. Ils sont **supprimés des bases informatiques**, une fois les résultats de l'enquête obtenus.

Les traitements de données personnelles sont **conformes au RGPD** (Règlement général sur la protection des données) et à la **loi Informatique et Libertés**.

Prochain
Recensement
du 18 janvier au
17 février 2024.

SIMPLE

Vous serez **prévenus par votre mairie** : par courrier ou par la **visite d'un agent recenseur**.

Vous pouvez vous **recenser en ligne**, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les **codes indiqués sur la notice d'information**, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous **conviendrez d'un rendez-vous**, pour qu'il vienne les récupérer.

Marché des producteurs locaux



Pour compléter notre marché dominical et promouvoir les circuits courts, un marché de producteurs, 100% local, s'est installé tous les jeudis de 16h à 20h sur la place de la Mairie.

Vous pouvez y retrouver des légumes et fruits de saison, miel, vin, œufs, produits laitiers, lait cru, spiruline, bière artisanale....

Plus d'infos au 05 57 55 44 20

Réouverture de la Guinguette

La Guinguette a ouvert ses portes depuis le samedi 13 mai.

Dans un cadre champêtre, au sein du parc Bomale, nichée entre la médiathèque et la Chartreuse, la guinguette vous accueille, au sein du pavillon de jardin, du mardi au dimanche, durant toute la saison estivale.

Les horaires d'ouverture :

Mardi : 18h-22h,

Mercredi au vendredi : 10h-14h / 18h-22h

Samedi et dimanche à partir de 10h en continu...

Les réservations se font au 06 74 47 62 50 ou au 07 86 95 01 45

Suivez les sur leur page Facebook : La Guinguette de Bôma





Cimetière

LE TRI DES DÉCHETS

L'installation de zones de tri des déchets par notre brigade verte, vient de s'achever dans l'ancien et le nouveau cimetière. Au cimetière je trie aussi ! Oui mais pourquoi ?

Pour une meilleure gestion des déchets :

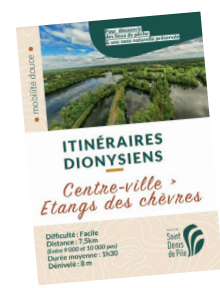
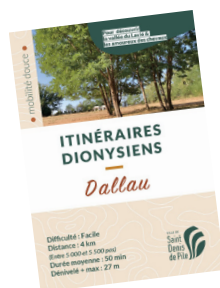
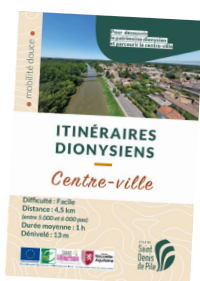
La plupart des déchets produits au sein des cimetières communaux sont jetés dans les bacs à Ordures Ménagères Résiduelles pour être ensuite enfouis, faute de tri préalable.

Au-delà d'un coût de collecte et de traitement important pour la collectivité, c'est une perte de ressources, car une grande partie de ces déchets (terreau, pots de fleurs non abîmés, plantes non fanées...) peut être réemployée, recyclée ou valorisée.

La commune s'engage dans une démarche de valorisation et de réemploi des déchets, pour un cimetière plus écologique. Vous trouverez, dans chaque zone de tri, des pancartes vous indiquant de quelle manière procéder :

- un bac pour le compost où déposer les déchets verts/végétaux.
- un container pour tous les déchets non recyclables (fleurs artificielles, ruban de gerbe, vase cassé, plastique, mousse artificielle).

- un bac pour les pots en terre ou en plastique non abîmés, qui pourront être réutilisés par d'autres habitants.



RAPPEL

ITINÉRAIRES DIONYSIENS

Avec les beaux jours, c'est l'occasion d'enfiler de bonnes chaussures pour cheminer sur les circuits dionysiens et découvrir le patrimoine historique et naturel de Saint Denis de Pile !

Les différents itinéraires de balades sont disponibles en libre-service à la mairie, à la médiathèque Boma et au CCAS.

Ces 4 itinéraires sont également téléchargeables sur le site de la ville : http://www.mairie-saintdenisdepile.fr/Patrimoine_et_parcs et sur le site de Boma <https://boma-qg.fr/agenda/journees-du-patrimoine>.

4 itinéraires sont signalisés : **Centre Ville - Etang des chèvres - Dallau et Centre ville/ Etang des chèvres.**

Bonne promenade !

+ d'infos au 05 57 55 44 20





Les jardins partagés

RENCONTRE AVEC LES ENFANTS DU CME

Mercredi 24 mai dernier, les membres du Conseil Municipal des Enfants sont partis à la rencontre de M. Forestier qui veille sur les jardins partagés, situés sur le site de l'ADAPEI. Les enfants ont pu découvrir cette initiative et poser toutes leurs questions, afin de comprendre le fonctionnement et d'envisager un projet fédérant les jardins partagés et le Conseil Municipal des Enfants.

Le jardin partagé est un lieu ouvert à tous (sous réserve d'adhérer à l'association «Les jardins des Dionysiens») dont l'objectif est bien évidemment le partage de la production. Support d'échanges et de transmissions, cette initiative citoyenne et associative favorise la créativité, le rapport à la nature ainsi que les rencontres entre générations. Les enfants du CME, accompagnés par l'animateur Aurélien Lorton de l'association les Francas, ont passé l'après-midi en compagnie de M. Forestier. Il leur a expliqué les modalités de fonctionnement de ce jardin partagé ainsi que les différentes plantations et méthodes de culture. Cette sortie a permis aux enfants qui ne connaissaient pas le projet, d'identifier le site, de comprendre ses objectifs et

de découvrir d'autres méthodes de jardinage. Les enfants qui ont pour projet de contribuer à la végétalisation de Saint Denis de Pile, souhaitent s'inspirer de cette rencontre avec M. Forestier pour développer de nouvelles initiatives en lien avec les jardins partagés. A l'issue de cette journée, les enfants du CME ont proposé que les élèves de l'école élémentaire puissent découvrir ce jardin. Ils souhaiteraient également que M. Forestier accompagne les enfants et la mairie afin de **végétaliser le pré Fougère** qui se trouve à l'arrière du City-stade. pour végétaliser le pré fougère (derrière le city stade).

Le trophée Roses des Sables

UNE DIONYSIENNE PREND LE DÉPART

Le Trophée Roses des Sables est un rallye 100% féminin permettant d'atteindre après 5000 kilomètres, les portes du désert marocain. L'édition 2023 se déroulera **du 10 au 22 octobre !**

Chaque année, près de 300 femmes d'Europe et du Québec s'élancent en 4x4, buggy, quad ou encore en moto pour une aventure sportive audacieuse et solidaire, **reliant le sud-ouest de la France à Marrakech.** Equipées d'un road book et d'une boussole, seule l'orientation leur permet de pallier aux obstacles du jour, pour arriver avant la nuit au bivouac. Au-delà du challenge, il est proposé aux Roses (les participantes) de **conjuguer l'entraide, à leur aventure**

sportive, en améliorant le quotidien des enfants. Les Roses œuvrent directement pour une association. Corinne et Jocelyne (dionysienne) participent à ce rallye et souhaitent soutenir l'association « Enfants du désert » (association pour l'accès à l'éducation des enfants du sud marocain).

Vous souhaitez les aider ? Vous pouvez les retrouver sur leur page Facebook « Mam'pacap Solidaire » ou bien participer financièrement à leur cagnotte leetchi à l'aide du QR Code !



Cabinet Zenithude
18 rue du Dr Pierre Teurlay
33 910 Saint Denis de Pile - www.zenithude.com
06 82 85 79 62

Didier Michaud, Aidant Mieux Etre, vous accueille dans son cabinet **ZENITHUDE** pour :

- Massage en solo, en duo ou à 4 mains
- Aide au mieux être (hypnose, mouvements oculaires, coaching, relaxation, préparation mentale du sportif ou aux examens)
- Formations et initiations.

Du lundi au samedi de 9h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous



éducation



GRANDIR À SAINT DENIS DE PILE

L'éducation constitue une priorité pour la commune de Saint Denis de Pile, qui reconnaît son rôle essentiel, en matière d'émancipation, de transformation, d'épanouissement, d'innovation et de développement. Les actions conduites pour renforcer l'équité des chances de nos enfants sont reconnues par de nombreux acteurs éducatifs qui s'impliquent à nos côtés.

Ce volontarisme et cette implication se traduisent par des moyens concrets, engagés par la ville et déclinés dans le Projet Educatif de Territoire.

Ils sont mis en œuvre par des structures éducatives communales, intercommunales et associatives, pour favoriser l'apprentissage de nos enfants et aussi permettre l'éducation tout au long de la vie.

PEDT

L'EDUCATION : UN PROJET DE TERRITOIRE

Pour garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités périscolaires, la ville met en œuvre un Projet Educatif de Territoire (PEDT), en partenariat avec les acteurs éducatifs : une dynamique positive au service de nos enfants !

Depuis ce début d'année, le PEDT 2018-2020 est en cours d'évaluation. Les différents partenaires associés à sa mise en œuvre ont participé à son analyse, afin de produire les éléments utiles à l'élaboration de nouvelles perspectives pour la période 2023/2025.

Porté par la municipalité, ce projet est piloté par Michèle Dauge, adjointe au maire en charge des politiques éducatives, Benoît Seillery directeur du service et l'association départementale des Francas de Gironde qui s'attache à accompagner les « enfants et les jeunes d'aujourd'hui vers l'adulte et le citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ».

Ils ont associé à l'évaluation du PEDT l'ensemble de la communauté éducative, les directrices d'école, enseignants, les élu(e)s, les parents d'élèves, le service enfance jeunesse de la Cali, Portraits de Familles, les associations sportives et culturelles. L'objectif consiste, en effet, à **fédérer tous ces acteurs autour d'un projet commun**, afin de favoriser la continuité et la cohérence éducative dans les différents temps de la journée d'un enfant.

Le Projet éducatif de territoire de Saint Denis de Pile poursuit les objectifs suivants :

- **Objectif 1** : mobiliser l'ensemble des acteurs pour garantir la continuité des actions éducatives menées sur le territoire (projets d'école, activités périscolaires, associatives).
- **Objectif 2** : assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant.
- **Objectif 3** : instaurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire à la fois sur la jour-

née et sur la semaine.

- **Objectif 4** : permettre aux enfants d'accéder aux activités sportives, culturelles, artistiques et leur offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité.
- **Objectif 5** : répondre plus efficacement à la difficulté scolaire, dans le cadre de périodes d'enseignement en groupes restreints.

Les Axes éducatifs du PEDT :

- **Axe 1** : Constituer une communauté éducative équilibrée, respectant les rôles, missions et spécificités de chaque type d'acteur.
- **Axe 2** : Renforcer les continuités éducatives pour une plus grande cohérence des actions mises en œuvre.
- **Axe 3** : Former l'adulte citoyen de demain.
- **Axe 4** : Garantir l'accès de tous à l'ensemble des ressources locales.
- **Axe 5** : Inscrire l'action éducative dans une démarche de développement durable à l'échelle du territoire.

La démarche de renouvellement du PEDT est en cours. Orchestrée par un comité de pilotage, elle fait l'objet d'une co-construction.

LES SOIRÉES DU PEDT



L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le numérique s'avère désormais indispensable pour que les enfants puissent s'adapter aux progrès technologiques ainsi qu'aux outils qui constituent leur quotidien. Ils ont besoin des conseils et de l'orientation d'un adulte pour les maîtriser et en faire un bon usage.

C'est pourquoi, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées d'un Tableau Blanc Interactif (TBI), de deux classes numériques mobile ainsi qu'une salle informatique.

Ce programme pluriannuel 2021-2024 accompagne les projets éducatifs des équipes enseignantes :

- 1^{ère} étape : la **mise en réseau** sur l'ensemble des classes des deux écoles (accès Internet et photocopieur).
- 2^{ème} étape : **équipement** de chaque classe de l'école élémentaire de **Vidéoprojecteurs interactifs** (VPI).
- 3^{ème} étape : **installation de visualiseurs** (projection d'objets sur écran) à l'école maternelle.

Prochaine étape cette année : **équipement** de 3 classes de l'école maternelle de **PC portables et/ou tablettes** à destination de l'équipe enseignante.

Ce projet a été cofinancé dans le cadre du Plan de Relance ainsi que des financements du Département de la Gironde.



UN PERMIS POUR CIRCULER EN TOUTE SECURITE



Afin que les enfants adoptent les bonnes pratiques à pied et à vélo, la police municipale a organisé, dès le mois de juin, au sein de l'école élémentaire Anne Franck, des actions de prévention et de sécurité routière pour les élèves de CM2.

Après une phase de théorie animée en classe, les élèves ont réalisé l'étape pratique en s'entraînant à vélo sur les cheminements matérialisés dans la cour de l'école et jalonnés des panneaux de signalisation installés pour l'occasion.

Ces pistes, réalisées pour le bon déroulement de ces stages, servent également de jeux pédagogiques tout au long de l'année.

La remise du « permis de circuler » a eu lieu lors la fête de l'école.

Une initiative pilotée par Anaëlle Hallouin sous la direction de Joël Saint-Aubin

LE CONSEIL DE COOPÉRATIVE

L'école développe et promeut la participation réelle des élèves : la coopération à l'école, incarnée par la coopérative scolaire en est un levier. Le conseil de coopérative, aussi appelé « conseil de coop' » vise à faire vivre la citoyenneté en acte. C'est un lieu de propositions et d'écoute, de négociations et de prises de décisions, d'expression sur la vie en communauté et de régulation. En d'autres termes, il permet l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat démocratique et à l'émancipation de l'élève. Mettre en place dans sa classe, dans son école un conseil de coopérative c'est faire respecter les droits des enfants inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

C'est aussi les rendre acteurs dans le « **vivre ensemble** » et le « **apprendre ensemble** ».

À Saint Denis de Pile, il se réunit chaque jeudi à 19h pour débattre et proposer des projets au sein de l'école. Il est constitué de deux représentants par classe (délégués), avec un bureau (président et secrétaire) qui participe au conseil d'école.



+ d'infos sur le conseil de coopérative : www2.occe.coop/le-conseil-de-cooperative



restauration scolaire MANGER SAINEMENT

Création d'une unité de restauration collective pour garantir la confection de repas sains et équilibrés pour les enfants.

« Afin de maintenir la qualité nutritionnelle des quelques 550 repas consommés par les enfants et assurer une liaison chaude entre la production et la consommation, le projet d'agrandissement de l'actuel restaurant élémentaire est lancé depuis le mois de janvier. Le réaménagement de l'actuelle restauration élémentaire intégrant des espaces peu ou pas utilisés permettra de concevoir une unité de production pour garantir une alimentation saine, à la fois, composée de produits bio et locaux, moins carnée et transformée. C'est un enjeu majeur de santé publique », explique Madame le Maire, Fabienne Fonteneau. Grâce à ce projet de transformation d'une cuisine satellite en une cuisine centrale, nous pourrions maîtriser la production de nos repas. Nous allons gagner en autonomie, tout en assurant, grâce à des outils modernes de meilleures conditions de travail pour nos agents. La fin des travaux est prévue pour janvier 2024.



LA BOÎTE À JOUER : COOPERER ET INVENTER

La cour est un lieu phare et populaire de l'école, tous les enfants s'y retrouvent, plusieurs fois par jour. Ces temps dans la cour sont parfois perçus comme chaotiques et se trouvent à l'origine de chahuts, de tensions, de rivalités et parfois de craintes.

C'est à partir de ce constat qu'est née la boîte à jouer.

Ce projet consiste à mettre à disposition des enfants, pendant les récréations et pauses méridiennes, des objets recyclés et reconditionnés, avec lesquels ils peuvent s'amuser librement, développer leur imaginaire, collaborer et créer.

Cette boîte répond à **5 objectifs** :

- Un objectif occupationnel** : La boîte à jouer donne l'opportunité aux enfants de jouer, d'imaginer et d'inventer.
- Un objectif social** : Le dispositif développe le partage et la coopération. Les enfants accroissent, grâce au jeu, leurs interactions, expérimentent les limites et les règles et développent davantage de relations sociales.
- Un objectif de développement et de bien être à l'école** : L'enfant a besoin de jouer. Le fait de créer, d'inventer, loin des écrans et des jouets préformés permet un meilleur développement synaptique du son cerveau.
- Un objectif développement durable** : Les objets utilisés ne sont pas des jouets mais des objets du quotidien, qui une fois traités et nettoyés, retrouvent une nouvelle vie entre les mains de enfants. Ce projet s'inscrit parfaitement dans le label éco-école.
- Un objectif de cohérence éducative** : des temps de formation sont proposés à tous les utilisateurs du dispositif, qu'ils soient ou non membres de l'Education Nationale.

Offrant ainsi une formation commune garantissant une cohérence éducative vis-à-vis des enfants quelque soit le temps d'utilisation (scolaire ou périscolaire), conformément à la politique éducative de la ville.

Des dispositifs d'aide

PASS CULTURE ET PASS SPORT...

Objectifs :

Parce que la pratique d'une activité favorise l'apprentissage et l'épanouissement des jeunes, la municipalité facilite l'accès au sport et à la culture. Ce dispositif s'adresse aux jeunes dionysiens de 6 à 18 ans, sous certaines conditions, en prenant en charge une partie du coût de leur licence.

Critères d'éligibilités :

- Etre domicilié sur le territoire communal
- Inscrire votre enfant (licence) dans une association sportive dionysienne signataire de la « Charte des Associations » et dispensant une activité par un enseignant diplômé
- Enfants de 6 à 16 ans : bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
- 16 à 18 ans : présenter un plafond de revenus ouvrant droit à l'ARS

Les différents Pass'

- Pass'sport : une aide de 20 € limitée à 1 activité sportive par an et par enfant
- Pass'Culture : une aide de 20 € limitée à 1 activité culturelle par an et par enfant
- Pass'Musique : une aide de 50 € limitée à 1 activité musicale par an et par enfant

+ d'infos sur : www.mairie-saintdenisdepile.fr/enfance_jeunesse

Ce dispositif est cumulable avec le dispositif mis en place par l'état.



DE NOMBREUSES ANIMATIONS PERISCOLAIRES

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), des parcours éducatifs sont animés par des intervenants qualifiés tout au long de l'année.

Retrouvez ici, l'ensemble des dispositifs périscolaires :

- Accompagnement à la scolarité : CLAS
- Ecole Multisports (du CE1 au CM2),
- Gym enfants (pour les CP et GS maternelle)
- Stages de Sports Vacances (3 / an pour les enfants de 10 à 13 ans)
- Le Conseil Municipal des Enfants
- **L'accueil périscolaire maternel et élémentaire**

LES PRISES EN CHARGE PARTICULIÈRES

Dans le cadre des liaisons Grande Section maternelle/CP et CM2/6ème, des actions sont menées en faveur de projets en commun (cross/carnaval...) et aussi pour mieux préparer le passage d'un cycle à l'autre. Ces passerelles permettent de découvrir les établissements et leur fonctionnement. Une visite du collège pour les CM2, un repas au self de l'école Anne Franck pour les maternelles ou encore en visitant l'école et les ateliers des classes de CP sont proposés.

Les premiers pas à l'école maternelle :

Parce que les premiers pas à l'école sont déterminants et nécessitent une attention toute particulière, la municipalité a choisi d'assurer la présence d'une ATSEM par classe. Ces agents jouent un rôle essentiel pour l'accueil des enfants et de leurs parents. Ils permettent un suivi individualisé des enfants pour un accompagnement progressif vers l'autonomie : hygiène des enfants, habillage... L'ATSEM contribue à créer un climat sécurisant et serein au sein de la classe et facilite les activités.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Afin d'assurer la sécurité des trajets et la tranquillité des enfants au sein des transports scolaires, la commune met à disposition un agent dans chaque bus.

Autorité organisatrice des transports, la Cali prend à sa charge 70 % du coût des transports des élèves résidant à plus de 3 kilomètres de leur établissement scolaire (ayant droit). Pour assurer une équité, au sein d'une commune composée de différents hameaux, la commune prend à sa charge, 70 % du coût réel du transport des enfants résidant à moins de 3 Km (non ayant droit) et maintient cette offre.

Par ailleurs, elle offre un tarif dégressif dès le 2^{ème} enfant et la gratuité à compter du 3^{ème}.

Un trajet scolaire coûte en moyenne 900€ à la collectivité, la part familial s'élève aujourd'hui à 120€.

Inscription auprès du service scolaire de Boma. Domiciliation et scolarisation dans le ressort territorial de la Cali.

8 JUILLET 2023

plein de vie



Le Tour de France

PASSAGE DU TOUR LE 8 JUILLET

Le 8 juillet, à l'occasion de la 8^{ème} étape du Tour de France entre Libourne et Limoges, les cyclistes ont traversé la ville de Saint Denis de Pile sur la RN1089 de Lamarche à Tripoteau. A cette occasion la ville a organisé des animations autour du vélo.

RETOUR SUR LE PROGRAMME DES ANIMATIONS !

10h52 : Passage de la caravane publicitaire

12h51 : Passage des coureurs

13h00 : Restauration et diffusion de l'étape Libourne/Limoges à la Guinguette de Boma

14h00 : Animations à la médiathèque de Boma : Echappée spéciale cyclisme sur tablettes, sur applis et sur console switch...

15h00 : Jeux de sociétés et grands jeux en bois animés par Portraits de Famille à la Guinguette de Boma

17h00 : Ouverture du Troquet Vagabond : festival itinérant de bières artisanales et Karaoke famille/enfants par portraits de familles.

21h00 : Soirée musicale et festive ambiance bal/guinguette avec les Famous Rogues + mix DJ Set.



DICTÉE DU TOUR DE FRANCE

Plus de 100 élèves se sont réunis à la Maison de l'Isle pour réaliser la Dictée du Tour le 24 mars dernier. Cette épreuve a invité les jeunes élèves de CM1 et CME à travailler sur un texte évoquant le passage de la course dans leur région.

L'opération s'est inscrite dans le cadre plus global des actions menées par le Tour de France, mais aussi par le ministère de l'Éducation Nationale avec la campagne « Savoir Rouler à Vélo », pour développer la pratique de la bicyclette.

La dictée a été lue par une vidéo du cycliste Quentin Pacher et les enfants sont repartis avec des petits cadeaux du Tour de France 2023 !

Les huit meilleurs athlètes du stylo ont eu le droit à leur place sur la grande Boucle le 8 juillet dont : Nolan Murat de l'école Anne Frank à Saint-Denis-de-Pile

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, les associations dionysiennes vous donnent rendez vous dans le parc à Boma le samedi 9 septembre prochain de 10h à 16h. Découvrez les activités proposées et inscrivez-vous pour l'année 2023-2024.



MÉDAILLE DE LA VILLE

Mme le Maire, Fabienne Fonteneau a remis la médaille de la ville à Eric Albasini le 22 avril dernier à la Chartreuse de Boma. Eric Albasini « **Athlète le plus titré de la Région Nouvelle Aquitaine** ». Il a obtenu un 6ème titre de Champion de France et est titré double champion de France 2023.

Ce titre honorifique récompense l'investissement et l'engagement d'habitants qui ont contribué par leurs actions au développement et au rayonnement de la commune.

CLUB DE JUDO

Retour sur cette année au Club !

- Transmission complète des cours de judo de Frédéric AU-GEZ (parti à la retraite en juin 2022) à Cyprien GRELAUD
- Retour au même niveau de licenciés qu'avant COVID
- Démarrage encourageant des nouvelles sections Taïso et Self-Défense
- Plusieurs jeunes investis dans les formations de jeunes arbitres départementaux
- Les benjamins présents sur les podiums des championnats et tournois régionaux individuels. Belle performance aux championnats par équipe (le 11/06/23 à Lormont) qui se conclut par une belle 2nde place devant Brive et tous les clubs bordelais
- En cadet, Mathéo PUJOS représente le club aux championnats de France 1ère Division et Liza COUCHI aux championnats de France 2nde Division, elle rejoindra Mathéo au pôle espoir de Bordeaux à la rentrée prochaine.
- Mathéo PUJOS et Sofiane LAGRAND-BOUCETTA obtiennent leur ceinture noire.



Reprise des cours dès le 6 septembre, avec démonstration au forum des associations le 9 septembre!

Mercredi : 16h30: 5/7ans; 17h30: 8/11 ans; 18h30 : +11 ans; 19h45 : Self Défense

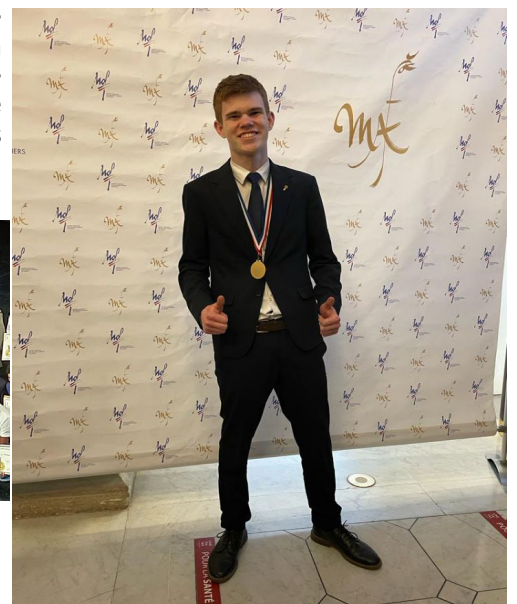
Samedi : 9h : 6/11 ans; 10h : éveil judo 3/5 ans; 10h45 : +11 ans; 12h: Cross Training

MEDAILLE D'OR AU CONCOURS MAF

Etienne Giron, jeune dionysien de 19 ans a intégré les Compagnons du Devoir et du Tour de France à la fin de sa seconde. En 2022, alors qu'il passe son diplôme de CAP Chaudronnerie, son formateur l'encourage à passer en parallèle le concours des Meilleurs Apprentis de France 2022 dans la spécialité construction d'ensembles chaudronnés. Etienne, ainsi que 5 autres jeunes de sa section d'apprentissage, se lancent dans l'aventure.

Parmi les 418 lauréats, toutes catégories confondues, 44 apprentis sont médaillés d'or, dont Etienne ! Ils ont été distingués le 17 février dernier au théâtre du Châtelet à Paris, en présence de MOF bénévoles et de personnalités du monde politique et économique.

Aujourd'hui Etienne poursuit sa formation aux Compagnons du Devoir en même temps que son travail en apprentissage, ses cours du soir ainsi que les rencontres organisées les weekend end avec les anciens, il poursuit ses études pour apprendre toujours plus et transmettre aux autres et va débiter le Tour de France en juillet ! Un jeune homme qui vit à 100 à l'heure.





exposition



QUAND LA MUSIQUE RYTHME L'INSPIRATION

Du 16 au 30 septembre prochain, l'association **Mon art et vous** expose David Ladjah Bolo à Boma. L'artiste plasticien présentera une quarantaine d'œuvres rythmées par la musique comme source d'inspiration. D'où le nom *Bè lè*, en référence à la pratique artistique martiniquaise alliant percussions et voix. Rencontre avec Philippe Dufour, président de l'association et l'artiste David Ladjah Bolo.

Côté Pile : Dites-nous en plus sur votre rencontre artistique ?

Philippe Dufour : C'était lors de l'événement « *La bicyclette est-elle toujours bleue ?* » organisé en 2018 à Saint Denis de Pile. David a participé en créant une des œuvres exposées (ndlr *la contrebasse à pédales*). Nous avons tout de suite eu un bon feeling artistique.

David Ladjah Bolo : Oui, c'était ma première rencontre avec Philippe et avec Saint Denis de Pile d'ailleurs.

Côté Pile : David, quel est votre parcours ?

David : Photographe de formation, j'ai rapidement poussé le concept de la photo jusqu'à l'objet. Je suis naturellement tombé dans la peinture mais c'était peut-être encore trop plat pour moi... Ma curiosité m'a guidé vers la céramique, la récupération de matériaux et d'autres supports pour créer des peintures-objets, à la frontière entre la sculpture et la peinture. Aujourd'hui, j'expose dans plusieurs galeries en France et en Europe.

Côté Pile : L'exposition *Bè lè*, à quoi nous attendre ?

Philippe : Découvrir l'univers de David, c'est à la fois un voyage musical mais aussi l'occasion de découvrir différents mouvements artistiques qui l'inspirent : le mouvement CoBrA, l'expressionnisme, l'art tribal, l'art naïf, l'art brut ou encore le lettrisme. L'influence de Basquiat est aussi très présente. D'ailleurs, il peignait aussi en musique.

David : Oui c'est vrai, la musique sera le fil conducteur de l'exposition. C'est comme une sorte de moteur qui me transporte dans un monde parallèle, qui va diriger mes mains... Je ne pense pas ma peinture, je laisse la musique me guider, m'inspirer. D'où la musique en fond de l'exposition qui aidera à plonger dans mon univers.

Côté Pile : L'environnement de l'exposition aussi vous inspire, non ?

David : Oui, tout à fait ! La ville m'a inspiré. Je suis très agréablement surpris de voir l'appétence culturelle de la commune à travers notamment Boma mais aussi son soutien aux événements artistiques. J'ai été influencé par le lieu et j'ai créé et retravaillé certaines de mes œuvres tout particulièrement pour cette exposition.

Philippe : C'est aussi pour cela qu'en collaboration avec la commune, que nous remercions, une œuvre de David sera installée de façon pérenne dans le parc près de la Chartreuse. Baptisée *Pile ou face*, elle sera dévoilée lors du vernissage le 16 septembre prochain.

« Je ne pense pas ma peinture, je laisse la musique me guider, m'inspirer... »

L'ASSOCIATION MON ART... ET VOUS ?

Depuis 7 ans, l'association Mon art et vous participe activement à la vie locale en partageant sa passion de l'art contemporain. Emmenée par son président Philippe Dufour, l'équipe associative a organisé une dizaine de manifestations pour valoriser différents univers artistiques. Chaque année, l'association embarque les amateurs et férus d'art à la découverte d'horizons plus ou moins lointains en gardant toujours un pied sur le territoire grâce à ses collaborations et ses références locales. C'est d'ailleurs le mot « Monard », réservoir des moulins à marées que l'on trouve généralement dans les estuaires, comme celui de la Gironde, au port des Monards, qui inspira le nom de l'association Mon Art... et Vous.

Exposition *Bè lè* / David Ladjah Bolo. Du 16 au 30 septembre 2023.

Médiathèque de Boma à Saint Denis de Pile / 1, route de Guitres.

Présentée par l'association Mon Art... et Vous. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

CCAS

ACCÈS GRATUIT À DES PROTECTIONS DANS LES LOCAUX DU CCAS

Le CCAS de Saint Denis de Pile a installé un distributeur de protections hygiéniques *Marguerite et Cie* dans ses locaux (toilettes réservées au public) pour garantir un accès gratuit à des protections périodiques saines. Une démarche toute simple mais qui poursuit plusieurs objectifs :

- véhiculer l'idée que les règles sont normales,
- lutter contre la précarité menstruelle,
- permettre aux personnes qui en ont besoin de changer de protection aussi souvent que nécessaire,
- faire progresser la santé menstruelle tout en réduisant la pollution plastique, puisque les produits mis à disposition sont garantis sans substance toxique et sans plastique.

CCAS : 9, avenue François Mitterrand
05 57 55 04 60 / ccas@mairie-saintdenisdepile.fr

VOIRIES

PARTAGER LA ROUTE ET SECURISER LA PRATIQUE DU VELO

Les services techniques de la ville poursuivent, depuis la mi-juillet, les aménagements pour mieux circuler à vélo!

Mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), appelée aussi « **chaussidou** » sur l'avenue F. Mitterrand et la route de la Gare.

Ce dispositif permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques. Il partage la chaussée en trois voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (voitures, camions ou motos) et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

+ d'infos sur le site de la ville :
www.mairie-saintdenisdepile.fr

La parole est à la majorité

Lors de la consultation engagée pour la révision de notre PLU, vous avez majoritairement indiqué que les actions conduites, en matière d'aménagement, correspondaient à vos attentes.

Ce retour nous encourage à poursuivre le travail engagé, tout en priorisant les actions concrètes qui favorisent le mieux vivre des habitants.

Elles ont pour but de faciliter votre quotidien alors que tout se complique, elles anticipent également l'avenir.

Ces actions passent par la préservation de notre environnement, le renforcement de services publics de proximité, des animations et manifestations de qualité, le soutien aux associations, des logements abordables, le maintien de terres paysannes pour installer des maraîchers qui alimenteront notre cantine, le déploiement de notre plan de mobilité... Conjuguées, ces actions participent à rendre notre commune plus durable et juste socialement.

Ces deux enjeux sont cruciaux tandis que les effets du changement climatique nous amènent à considérer plus globalement et solidairement nos ressources.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

expression politique

La parole est à l'opposition

Tout d'abord une pensée aux Elus locaux qui subissent des agressions de toutes sortes totalement inadmissibles. Des élus qui sont là pour répondre chaque jour aux questions et besoins des concitoyens. Ils méritent le respect du à leur fonction acquise démocratiquement lors d'un vote électoral auquel tout citoyen est invité à participer. Bien trop ne votent pas et pour certains préférant la violence attisée par les extrêmes et les réseaux sociaux. Un autre sujet préoccupant le dérèglement climatique auquel notre Terre est soumise et qui prend une ampleur catastrophique. Chacun d'entre nous est concerné et doit prendre sa part de responsabilité. Déjà par des petits gestes au quotidien tels que l'économie de l'eau, de l'électricité, la réduction des déplacements en voiture, bien trier les déchets, éviter les emballages en plastique etc,etc... La CALI fait sa part avec CALIBUS et CALIVELO et 4 stations de location de vélos dans notre ville. Faute d'aménagement de notre voirie pour les vélos à voir qui va les utiliser en dehors du bourg et alentours immédiats. Notre ville c'est aussi plus de 25 hameaux pour certains à plus de 6Kms du bourg bien loin des préoccupations des élus de la majorité et méconnus de bien des Dionysiens. Soyons positifs dans le précédent Côté Pile il est annoncé des bandes cyclables sur notre voirie on verra ce qu'il en sera. Pour finir le budget investissement dont les travaux de l'église qui, repoussés chaque année depuis plus de 10 ans, se montent maintenant à 700 000€. En 2023 seulement 30 000€ de budget le reste sur 3 ans.

Bel été à tous.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :
Pascal RAYMOND / Franck HALBERSTAM / Henriette DU-FOURG-CAMOUS

Le contenu de ces tribunes politiques n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

La 146^{ème}

Saint-Fort

l'image



L'édition 2023 de la Saint-Fort a été encore une grande réussite avec ses 200 exposants, sa transhumance, ses animations et plusieurs milliers de visiteurs sous une journée très ensoleillée.



Calivélo

CALIVÉLO

La Cali lance Calivélo, **des vélos 100% électriques** pour faciliter vos déplacements !

Calivélo se décline **en deux dispositifs** avec la mise en place d'un **service de location de vélos électriques, en location longue durée**, pour l'ensemble des **45 communes** du territoire et le déploiement d'une **flotte de vélos électriques en libre-service** sur **9 communes** de La Cali : Arveyres, Coutras, Izon, Les Billaux, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle et Vayres.

Le déploiement des équipements est terminé et le service est pleinement opérationnel depuis le lundi 19 juin. Cette offre Calivélo vient compléter l'offre de réseau de transports Calibus pour proposer de nouveaux modes de déplacement accessibles à tous, **disponible 24/24h et 7j/7** pour rejoindre les lieux de flux (gare), les établissements scolaires (collèges, lycées), les pôles principaux d'emplois (zones économiques), les centres-villes...

Favoriser les mobilités actives est une priorité nationale.

Avec vous, La Cali s'inscrit dans le concret à travers Calivélo !

Toutes les informations sur <https://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/calivelo>

Vélos en libre-service :

Conditions d'accès au service :

- Être âgé de 14 ans et plus
- 3 locations simultanées autorisées avec un même compte
- Durée maximale de location : 24h

Comment ça marche ?

- Inscription via l'application Calivélo ou sur le site calivelo.ecovelo.mobi
- Location : choix forfait, choix de la station, choix du vélo, choix du moyen de déverrouillage du vélo

Tarifs :

- Occasionnels : 0.03/minute dès la 1^{ère} minute
- Abonnés : 4€/semaine, 10€/mois, 40€ à l'année. 20 min gratuites à chaque utilisation puis 0,03€/minute
- Tarifs étudiants et demandeurs d'emplois

Location longue durée



Vélos à assistance électrique en location longue durée (VLD) :

Conditions d'accès au service :

- Être âgé de 18 ans et plus
- Habiter la Cali

Comment ça marche ?

- Inscription via www.lacali.fr
- Mise en place du paiement
- Dépôt de garantie (non prélevé)
- Choix du retrait du vélo et du créneau horaire
- Remise du vélo et formation de l'utilisateur

Tarifs :

- Vélo Classique (40€/mois - 365€/an) : 3 mois gratuits (offre découverte) avant location
- Vélo pliant (20€/mois - 180€/an) : Être en possession d'une carte TER
- Vélo cargo (prêt d'un mois) : valable 1 seule fois par foyer
- Tarifs étudiants et demandeurs d'emplois

Libre-service



En même temps que votre magazine municipal, vous recevez le programme des événements et activités de l'été à Boma. Toutes les informations sont également disponibles sur boma-qg.fr

SAMEDI 1 JUILLET 18H SCÈNE OUVERTE

JARDIN DE LA CHARTREUSE | Par Portraits de Familles.
Concerts. Soirée dédiée aux artistes locaux. **Ouvert à tous. Gratuit.**



DU 6 - 8 JUILLET LE TROQUET VAGABOND

PARC À BOMA | Animations chaque soir
Événement itinérant de dégustation de bières artisanales* organisé par Sérieux, ridicule et Galopin.

6 JUILLET - DÈS 18H : MARCHÉ PRODUCTEURS LOCAUX puis soirée Blindtest/Quiz à 20h30

7 JUILLET DÈS 18H : à 21h concert **D' APOSTOL CUMBIA + DJ SET** par l'Accordeur.

8 JUILLET DÈS 17H : Animations enfants dès 15h et Karoké enfants à 17h par Portraits de Familles puis à 20h30 concert des **FAMOUS ROGUES + DJ Set.**

Accès libre. Restauration sur place à la Guinguette de Boma et Foodtrucks

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



JEUDI 13 JUILLET FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

PARC À BOMA
A partir de 19h : Apéritif et restauration en musique avec la Fanfare Los Borachos.

22H30 : FEU D'ARTIFICE

22h45 : Bal avec le DJ Podium All Pop avec show laser! Dress code «Soirée blanche»

Distribution de goodies fluos. Accès libre. Restauration sur place à la Guinguette de Boma et Foodtrucks

SAMEDI 22 JUILLET À MIDI JUSQU'À DIMANCHE À L'AUBE

LES PRESQUE 24H DU JEU

PARC À BOMA | Par Portraits de Familles. Jeux de société, jeux de rôles, Magic, grands jeux en bois, structures gonflables, escrime ludique, escape game, jeux barjo... **Ouvert à tous. Gratuit.**

MERCREDI 19 JUILLET LA NUIT DES ÉTOILES

MÉDIATHÈQUE ET PARC DE BOMA | En partenariat avec Cap Sciences et l'association Astronomique Véga de la Lyre.
Découvrez en famille les étoiles et l'astronomie. Vivez une journée rythmée par des animations, expériences scientifiques et observation du ciel. En route vers l'espace !

11H & 16H : PROJECTION DU FILM «DANS LES YEUX DE THOMAS PESQUET» - Espace Albert Camus. A partir de 6 ans. Gratuit. Sur réservation au 05 57 55 19 45.

A PARTIR DE 14H : RÉALITÉ VIRTUELLE et observation du soleil.

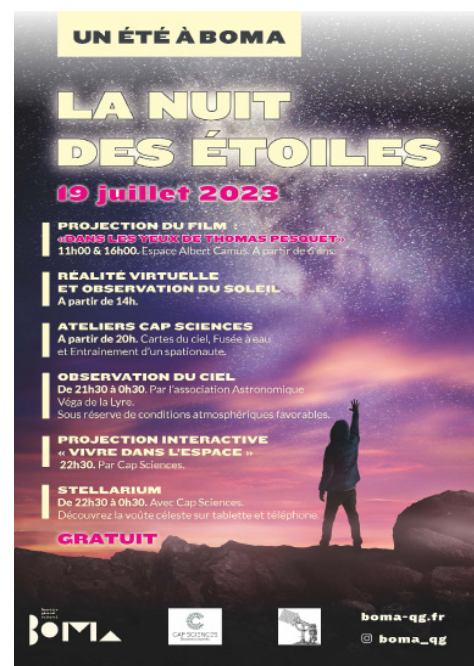
A PARTIR DE 20H : ATELIERS CAP SCIENCES : Cartes du ciel, Fusée à eau et Entraînement d'un spationaute.

DE 21H À 0H30 : OBSERVATION DU CIEL par l'association Astronomique Véga de la Lyre. Sous réserve de conditions atmosphériques favorables.

22H30 : PROJECTION INTERACTIVE « Vivre dans l'espace » par Cap Sciences.

DE 22H30 À 0H30 : STELLARIUM avec Cap Sciences. Découvrez la voûte céleste sur tablette et téléphone.

Gratuit. Détails de chaque animation sur www.boma-qg.fr



MERCREDI 19 JUILLET DE 14H À 18H

VENTE PUBLIQUE | TERRASSE DE LA MÉDIATHÈQUE. Au profit de l'association les Blouses Roses, un engagement du cœur! Les livres sortis des collections et les dons seront mis en vente à tout petit prix sur la terrasse de la médiathèque. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! **LECTURES SUR L'HERBE :** Apportez une couverture pour profiter de lectures en plein air ! **Accès libre.**



SEANCE DEDICACE | TERRASSE DE LA MÉDIATHÈQUE. Rencontre et dédicace avec Valérie Lefèvre pour son livre **Mon voyage au 6D** à partir de 14h.

PROJECTION EN PLEIN AIR PAR PORTRAITS DE FAMILLES

JEUDI 27 JUILLET DEVANT LA CHARTREUSE À BOMA. Par Portraits de Familles. Projection de courts métrages à la tombée de la nuit (21h30). **Ouvert à tous. Gratuit.**



VENDREDI 25 AOÛT
SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR

PARC DE BOMA |
18h30 : Spectacle jeune public : Les Grooms Bull Orchestra. Gratuit.
19h30 - 21h30 : Espace restauration animé par les Frères Guinguette.
21h30 : projection du film KING
(sélection des enfants du CME). **Gratuit. Restauration sur place à la Guinguette de Boma et Foodtrucks**

SAMEDI 09 SEPTEMBRE
FÊTE DES ASSOCIATIONS

PARC DE BOMA | 10H-16H
Venez découvrir les associations dionysiennes et faire votre choix d'activité pour l'année 2023-2024.
Restauration sur place le midi



16 & 17 SEPTEMBRE
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découvertes du patrimoine Dionysien, expositions à la Chartreuse et dans la salle Albert Camus, immersions virtuelles à la médiathèque... autant d'expériences à Boma, lors de ces Journées du Patrimoine 2023, en partenariat avec les associations la Dionysienne et Au fil du temps. Programme complet sur le site Boma-qg.fr

LES MARCHÉS DE SAINT DENIS DE PILE

- Le marché de Saint Denis de Pile a lieu tous les dimanches matins sur la place de la République (devant la Mairie).
- Le marché des producteurs locaux a lieu tous les jeudis soir (à partir de 16h30) sur la place de la République (devant la Mairie).

Retrouvez vos producteurs et marchands locaux tout au long de l'été.



AUTRES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

Vendredi 14 juillet 2023 : Course cycliste

Dimanche 17 septembre 2023 : Course et Randonnée «La Dyonisienne»

Samedi 23 septembre 2023 : Soirée cabaret + repas - Comité des Fêtes - Maison de l'Isle

Programme non exhaustif et susceptible de modifications.

RAPPEL | Les événements sont soumis aux restrictions sanitaires en vigueur à la date de l'événement et à une autorisation préfectorale. Restez informé.e sur www.gironde.gouv.fr

FULL HOUSE
PRÉSENTE



VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS
SON NOM

SOIRÉE CINÉMA PLEIN AIR

Vendredi 25 août | Parc à Boma

18h30 : Spectacle jeune public : *Les Grooms Bull Orchestra*

19h30 : Espace restauration en musique par *les Frères Guinguette*

21h30 : Projection du film «King»

VILLE DE
Saint
Denis
de Pile



Quartier
général
culturel



ACCÈS LIBRE

Découvrez l'ensemble des
animations de l'été dans le Parc
à Boma sur boma-qg.fr